

# MOHR Jules (1858 – 1916)

## Mort pour la France



**Jules MOHR** naquit le 6 décembre 1858 à Ham dans la Somme, fils de Hyacinthe, natif de Nancy (Meurthe et Moselle), et d'Onésime Louise LOMBARD, lingère.

Le 17 avril 1883, il épousa à Douilly (Somme) Marie Valérine BAQUET âgée de 24 ans, fille de Jules Arthur, valet de charrue et Marie Isménie LEFEVRE. Entre 1885 et 1899, 8 enfants naissent, dont Jules Arthur dit Raphaël en 1885 (voir sa notice par ailleurs).

Puis, après 1906 il quitta Séraucourt pour s'installer Valenciennes et y exercer la fonction d'inspecteur d'assurance.

Le 3 août 1914 éclata la première guerre mondiale. Jules MOHR vit deux de ses fils déjà militaires au 4<sup>ème</sup> régiment des Tirailleurs algériens basée à Bizerte (Tunisie) partir pour le front : Jules Arthur dit Raphaël qui fut tué lors de la bataille de la Somme et Jules René ° Séraucourt le 10-04-1894 qui revint de la guerre avec le grade d'adjudant décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palmes et citation à l'ordre du mérite pour avoir été blessé cinq fois au combat. Son dernier fils Jules Paul, né le 25-09-1894 était resté auprès de ses parents, car il était trop jeune pour être mobilisé en 1914 et il habitait la région occupée.

Trop âgé pour incorporer les troupes combattantes, il décida de servir d'agent de renseignements en transmettant, plans, cartes et toutes informations sur les troupes allemandes à Flessingue aux Pays-Bas, ville qui abritait le consulat belge. Comme la neutralité de ce pays avait été respectée par les Allemands, les services secrets britanniques et belges y avaient établi leur quartier général. Plusieurs réseaux d'espionnages (plus de 300 en Belgique), dont le mieux organisé fut celui de la Dame Blanche<sup>1</sup>.

Pour ces missions, Jules MOHR devait passer par la Belgique. Un jour, étant sur le point d'être contrôlé, il se jeta dans un cours d'eau qu'il traversa à la nage (ce fait est rapporté par René DELAME dans son ouvrage Occupation allemande).

Son activité professionnelle (visite chez les assurés, démarchage...) lui permettaient des sorties fréquentes et la moisson de renseignements utiles.

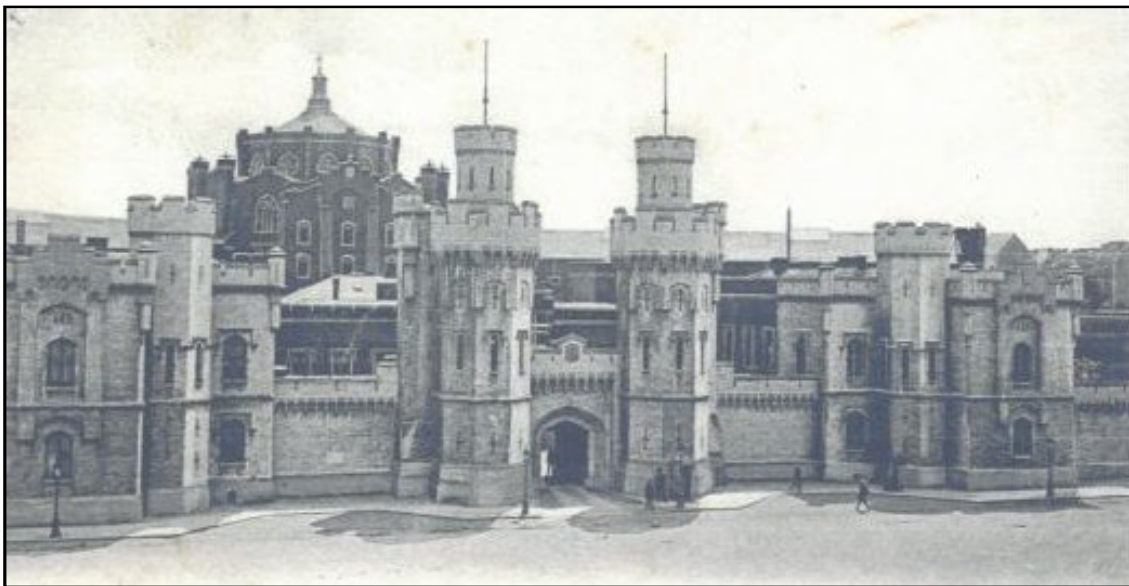
---

<sup>1</sup> *Dame Blanche* : nom choisi en souvenir du fantôme qui hante selon la légende, le palais des Hohenzollern pour annoncer la mort d'un membre de cette dynastie.

Un autre jour, il fut accosté par un homme se disant Belge ; ce dernier essaya de l'accompagner dans ses missions et de le faire parler en se recommandant de personnes liées au réseau de Flessingue. Mais Jules MOHR se méfia et, au contraire, se dénia de toute activité pouvant mettre la sécurité et la subsistance de sa famille en péril. Mais cette personne n'en resta pas là (avait-elle des soupçons sur le rôle du Valenciennois ?) ; elle alla même jusqu'à le relancer chez lui.

Aussi, le 11 octobre 1915, vers 19h, en pleine rue, Jules MOHR fut arrêté et incarcéré à la caserne Vincent (rue de Lille) où il fut mis au secret (sans aucune visite et sans correspondance). Pendant ce temps, sa famille s'inquiétait de son retard ; quand elle entendit la clé tourner dans la serrure, elle se précipita et tomba nez à nez avec des soldats allemands qui venaient fouiller l'habitation de la cave au grenier. Cette perquisition fut infructueuse mais elle permit ainsi à la famille de connaître les activités secrètes du père de famille.

Après 17 jours passés dans sa geôle valenciennoise, Jules MOHR fut conduit à Bruxelles dans la prison Saint Gilles où il occupa la cellule 86.



*Prison Saint Gilles à Bruxelles*

Après six mois d'instruction, le procès s'ouvrit le 12 avril 1916 et se conclut à la condamnation à mort du Valenciennois. La salle dans laquelle se déroulèrent les procès est située aujourd'hui dans le palais de la Nation où siègent la chambre des représentants et le Sénat belge aujourd'hui ; une plaque mentionnant les noms des condamnés à mort y est apposée.



*Palais de la Nation actuellement*



*Plaque commémorative*

La veille de son exécution, Jules MOHR adressa à sa famille une dernière lettre qui nous donne des détails sur sa détention et les derniers moments de son existence.

*«... L'on vient de m'informer que mon recours en grâce a été rejeté. Nous serons donc fusillés.*

*J'ai demandé à Monsieur l'aumônier demain matin, le 19 avril 1916, que l'on prenne la précaution de ne pas vous annoncer cette malheureuse nouvelle trop durement, et il m'a promis de faire en sorte que vous soyez prévenus avec précaution par Monsieur l'aumônier de Valenciennes.*

*Quand il faut dire que depuis plus de six mois que je vous ai quittés, le 11 octobre 1915, je ne vous ai plus vus, ni même reçu un mot de vous, et que maintenant je ne peux espérer vous revoir que dans un autre monde, c'est terrible. Seul en cellule depuis si longtemps, c'est horrible ! horrible !*

*Les paroles ne peuvent pas exprimer ce que l'on ressent, mais nous nous reverrons, et du haut du ciel je ne pourrai que vous aimer davantage.*

*18 avril, minuit... Dans ma dernière prière, ce jour, après avoir prié pour vous tous, je vous envoie ma dernière bénédiction, et j'espère vous revoir dans un lieu plus clément.*

*Adieu ! Adieu ! Adieu !*

*Votre malheureux mari et père*

*J. MOHR*

*Un dernier mot qui devra vous consoler, c'est que je meurs en brave et pour la Patrie».*

Le 19 avril 1916, eut lieu l'exécution au Tir National de Schaerbeek, près de Bruxelles. Jules MOHR refusa d'être attaché et d'avoir les yeux bandés. Le matin même, à Valenciennes, sa famille apprit son exécution par une grande affiche rouge placardée sur ordre de la « Kommandatur » juste en face de leur maison familiale.

Jules MOHR fut enterré au Tir National Schaerbeek, à proximité d'une autre fusillée pour espionnage l'infirmière Miss Edith CAVELL.



*Schaerbeek : lieu d'exécution et d'inhumation*

En juillet 1919, la dépouille de Jules MOHR fut transférée à la demande de la famille au cimetière Saint Roch de Valenciennes : section II-3<sup>ème</sup> allée- tombe 23 (la 29<sup>ème</sup> sur la droite).

Jules MOHR reçut, à titre posthume, la Victoria Cross, la Croix de Guerre, fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 11.01.1921.





*Tombe de la famille Mohr au cimetière Saint Roch*

Quelques mois après, le 10 avril 1921, au Tir national de Schaerbeek on inaugura en présence du roi Albert 1<sup>er</sup> (surnommé le roi soldat) et de la reine Élisabeth une plaque commémorative (toujours visible) sur laquelle sont gravés les noms de tous les fusillés dont celui de Jules MOHR. Puis le 29 juillet 1919, le journal officiel publia sa citation à l'ordre de l'armée.





LÉGIION D'HONNEUR.

NOM DE LA MATRICULE: 98318 Nom: Mohr

NOM DE CERTIFICAT D'INSCRIPTION: \_\_\_\_\_ Prénoms: Jules

Qualité ou grade: a Valenciennes (Nord)

né le: \_\_\_\_\_

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 11 Janvier 1919 rendu sur le rapport

du Ministre de Valenciennes

pour prendre rang du \_\_\_\_\_

Date du départ de la décoration: \_\_\_\_\_

Idem du brevet: \_\_\_\_\_

Idem du certificat d'inscription: \_\_\_\_\_

Idem de l'avis de paiement: \_\_\_\_\_

Date du décès: suivie par le allemand

1894  
36

MOHR (Jules), inspecteur d'assurances à Valenciennes, 10, avenue de Famars: animé du plus pur patriotisme, a accepté avec empressement de remplir avec un beau désintéressement une mission périlleuse qu'il a brillamment accomplie. Arrêté par l'ennemi et condamné à mort, a fait preuve, au cours du jugement et lors de son exécution, d'un courage et d'une énergie remarquables.  
(Ordre du 12 juin 1919.)

La municipalité de Valenciennes baptisa une rue Jules Mohr, devenue aujourd'hui impasse, pour honorer ce Valenciennois d'adoption qui ne voulut pas s'avouer vaincu.

Le vœu le plus cher de son petit-fils âgé de 84 ans était de perdurer le souvenir de cet aïeul.

Source Michèle DEGAND (AGFH)

ooOoo